

FORMATION CONTINUE

Diplôme d'Université Médiation et Règlement des Conflits

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiation conventionnelle et judiciaire ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire siens les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.



INFORMATIONS

» PUBLICS

Cette formation s'adresse à tous les publics : salarié-es en CDD/CDI, intérimaires, demandeur-euses d'emploi, personnes en reconversion.

La formation est ouverte à des participant-es de **tous les horizons culturels, publics ou privés**, et conseillée à celles et ceux qui ont un projet personnel ou professionnel de médiation.

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter le référent handicap de La Rochelle Université :
handicap@univ-lr.fr ou +33(0)5 46 45 72 51.*

» DURÉE, RYTHME ET ORGANISATION

154 heures de formation (24 jours) ainsi que 60 heures d'auto-formation estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire professionnel, soit un total de 214 heures.

La formation se déroule sur 9 mois, à raison de 15 regroupements de 1 à 2 jours par mois en fin de semaine (vendredi et samedi), et s'achève par une journée de soutenance.

Groupe de 15 personnes maximum.

» PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de bac+3 et d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation,

Ou de 10 années d'expérience dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.

» TARIF

4100€ net de taxes

Cette formation est finançable par le CPF.

Le prix n'inclut ni la restauration, ni l'hébergement.



Ce DU valide les 200 heures minimum requises pour figurer notamment sur :

- l'annuaire national des Avocats Médiateurs édité par le CNMA-CMB
- les listes des différentes Cours d'appel
- l'annuaire de l'Associations Nationale des Médiateurs édité par l'ANM

Formation en partenariat avec la
MAISON DE LA COMMUNICATION
(La Rochelle)



**MAISON
DE LA
COMMUNICATION**

MANAGEMENT
DROIT
GESTION

CONTENU DE LA FORMATION

Journée introductive : Présentation de la formation et témoignages de professionnels et de praticiens de la médiation

MODULE 1 : APPRENDRE À COMMUNIQUER ET À ANALYSER LE CONFLIT

1 - Les fondamentaux de la communication

- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs, les filtres, les perceptions, les notions de distorsion de la communication
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive
- Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers

2 - La dynamique du conflit

- Définition du conflit
- Les attitudes et émotions dans le conflit
- Le danger des jeux psychologiques
- Le Triangle de Karpman

3 - Phénoménologie de la médiation

- Phénoménologie de la médiation
- Introduction au processus de médiation

MODULE 2 : DÉCOUVRIR LA SPÉCIFICITÉ DE LA MÉDIATION ET PRATIQUER LE PROCESSUS

1 - Le processus pratique de la médiation

- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes
- Savoir utiliser les apartés ou caucus à bon escient
- Travailler la reconnaissance réciproque
- Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire
- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation
- Savoir organiser la stratégie d'une médiation
- Apprendre à terminer une médiation

- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation

2- Éthique, équité et déontologie en médiation

- S'approprier la posture de tiers
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs

3- Droit de la médiation

- Situer la médiation par rapport aux autres modes de règlement des conflits
- Connaître le cadre juridique de la médiation

MODULE 3 : SE PERFECTIONNER DANS SA POSTURE DE MÉDIATEUR ET DANS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE MÉDIATION

1 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit

- S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur

2 - Initiation à la Communication Non Violente

3 - Pratique intensive de la médiation et évaluation

- Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs partenaires de la MAISON DE LA COMMUNICATION.

MODULE 4 : MÉMOIRE ET SOUTENANCE : 60H D'AUTOFORMATION ET DE RÉDACTION DE MÉMOIRE

Option facultative : 1h30 d'entraînement pratique à la médiation en visioconférence en tant que médiateur + 2 fois 1h30 en tant que « médié », soit 4h30 par apprenant.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Formation en présentiel
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Suivi individuel de mémoire
- Exercices de mise en situation
- Classe inversée : mise à disposition en ligne de documents supports sur la plateforme Moodle pour compléter et préparer chaque session de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Contrôle continu
- Évaluation pratique de conduite d'un processus de médiation
- Rédaction d'un mémoire professionnel et soutenance devant un jury
- Questionnaire de satisfaction de la formation
- Conseil de perfectionnement

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription via Démarches Simplifiées
- Sélection des dossiers en commission pédagogique

Nous contacter

La Rochelle Université
Direction du développement de
la formation professionnelle, de
l'alternance et des
relations socio-économiques
formationcontinue@univ-lr.fr

05 16 49 65 18

N° Siret : 19170032700015 - Code APE : 8412Z
N° de déclaration d'activité : 5417P001817



MAJ : 08/02/2023